

§ II- LETTRES, N°415

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°173

A DES PRETRES, N°5

+

Dijon, ce 27 Mai 1868

Monsieur L'Abbé,

Hier seulement, il m'est tombé sous la main un article publié par vous dans la Revue des Sciences Ecclésiastiques, au mois de Juillet 1867 au sujet de la brochure et de l'Oeuvre des Réhabilitées.

Votre article m'a ~~fait~~ causé simplement de la peine; et voici pourquoi:

D'abord vous avez frappé sans prendre la précaution d'avertir. C'eût été plus délicat, il me semble; et puisque votre unique but était de m'éclairer, dites-vous, il était bien simple de m'envoyer votre article ou tout au moins de me prévenir que vous aviez la bonté de me donner vos conseils; ils ne seraient pas ainsi passés inaperçus, tout un an, de celui à qui vous les destiniez.

En second lieu vous avez été injuste, sans le vouloir. Au lieu d'attaquer le coupable, si coupable il y a, vous vous en prenez à de pauvres filles qui ne pourront pas se défendre, qui même, selon toute probabilité, ne sauront jamais que vous les avez attaquées. Vous les raillez, vous les flétrissez, vous leur imputez des pensées d'ambition et d'orgueil ridicules, et cependant, si j'ai mal dit ou mal pensé, elles n'en peuvent mais. Je ne les ai pas consultées pour écrire; elles n'ont point demandé cette Oeuvre; il est à croire qu'elles n'y avaient même jamais songé; aussi quand je leur ai annoncé que la Maison de



Béthanie était fondée et qu'on leur a expliqué ce qu'elle était, elles ne pouvaient revenir de leur étonnement, Certes elles étaient loin d'exiger un pareil dévouement, elles qui ne pouvaient y croire!

Donc, je le répète, vous avez été injuste, sans le vouloir, vous avez frappé l'innocent et épargné le coupable.

Enfin, vous avez frappé complètement à faux. Vous avez dépensé six longues pages à prouver des choses que personne ne conteste et à attaquer ce qui n'est pas, et ce que je n'ai jamais eu la pensée de faire. Je regrette, Monsieur l'Abbé, qu'avant d'attaquer vous n'ayez pas pris la peine de me demander quelques explications, c'est avec bonheur que je vous les aurais données; tout au moins, eut-il été prudent, avant de blâmer, d'avoir lu les divers documents de nature à éclairer votre travail, je veux dire, avec la brochure, les deux Comptes-rendus de l'Oeuvre et les "Quelques détails" qui les ont précédés. Cela vous eût épargné bien des erreurs. Vous auriez vu que je ne prétendais pas "créer une nouvelle Congrégation religieuse" mais bien confier cette oeuvre nouvelle à un Ordre existant et datant déjà de plus de six siècles; et qu'il n'y a rien à Béthanie de "cette promiscuité entière" dont vous parlez à la page 72; et que nos Soeurs ne doivent nullement déposer leur réputation en entrant à Béthanie mais simplement accepter, comme l'a fait Notre Seigneur, d'être prise un jour, peut être, pour ce qu'elles ne sont pas; et tant d'autres inexactitudes encore qu'il serait trop long de relever ici. En prenant ces mesures de prudence, tout élémentaires; vous vous seriez épargné aussi la douleur d'avoir attaqué injustement une oeuvre, un ordre et un homme pour lesquels vous professez, dites-vous, la plus sincère sympathie.

Je désire que cette lettre ne soit pas publiée. Je n'aime pas entretenir le public de ce qui nous concerne. J'y ai été contraint au début pour avoir quelques aumônes indispensables, maintenant que l'Oeuvre est fondée, depuis 2 ans bientôt, ce n'est plus aussi nécessaire. Il est vrai que votre article a dû nous nuire dans l'esprit de beaucoup de gens qui n'ont pas eu le loisir d'étudier la question pour eux-mêmes et si vous croyez devoir rectifier votre article, vous êtes libre; la loyauté l'exigerait peut être, mais je ne le demande même pas. Pour le succès



de l'Oeuvre de Béthanie je n'ai jamais placé mon espérance dans les hommes, mais uniquement ~~sur~~ dans le secours et les bénédictions de Dieu.

Veillez croire, Monsieur l'Abbé, que si vous m'avez fait de la peine par votre article immérité, c'est du moins sans préjudice du respect, de l'estime et même de l'affection que je vous dois et que je vous donne en Notre Seigneur Jésus-Christ,

fr. M. Jean-Jos. Lataste

des ff. Prêch.

rue Turgot, 22, Dijon.

